Bulletin de liaison de la MRC de La Nouvelle-Beauce

Édition de novembre 2018

Mot du préfet

La neige s'est installée doucement et les maisons de la Nouvelle-Beauce commencent à s'orner de lumières de toutes les couleurs : c'est signe que le Temps des Fêtes approche.

J'en profite donc pour vous transmettre mes meilleurs vœux de bonheur, de santé et de succès. Saisissez cette occasion pour marquer une pause et pour vous réjouir des petits bonheurs en compagnie de ceux et celles qui vous sont chers. Que 2019 soit à la hauteur de vos aspirations et qu'elle favorise la réalisation de vos plus beaux projets.

Le temps est bien choisi pour vous inviter également à poser des gestes qui feront une différence pour les personnes plus démunies de la Nouvelle-Beauce. Grâce à un don, par exemple, vous pourriez ajouter un peu de magie dans la vie d'une famille ou d'une personne seule en cette période de l'année. De nombreux organismes sont déjà à l'œuvre ou le seront bientôt pour recueillir des dons. Soyons solidaires et faisons preuve de générosité lors de ces cueillettes.

Je voudrais d'ailleurs saluer l'engagement de ces organismes du territoire, qui offrent réconfort et soutien aux personnes dans le besoin. Vos bénévoles effectuent un travail extraordinaire pour le mieux-être de nos collectivités. À tous ceux et celles qui travaillent dans l'ombre pour ces causes des plus nobles, je vous remercie chaleureusement.

Mes meilleurs souhaits vous accompagnent!

Gaétan Vachon, préfet

Survol de la séance régulière du 20 novembre 2018

Bilan des travaux sur la Véloroute de la Chaudière

La MRC de La Nouvelle-Beauce a terminé son projet de rénovation majeure de la Véloroute de la Chaudière. Un peu plus de 711 000 $ auront été investis depuis deux ans sur le tronçon entre Saint-Lambert-de-Lauzon et la halte vélo de Vallée-Jonction.

Les travaux comprennent une amélioration de la surface de roulement (asphaltage), des clôtures et des accotements ainsi que l'ajout de cinq pavillons, de tables à pique-nique, de bancs publics, de bornes kilométriques et de cinq stations de réparation de vélos (biciborne).

De plus, nous avons finalisé notre dernière portion de piste cyclable (2,4 kilomètres) entre Vallée-Jonction et la limite municipale de Saint-Joseph-de-Beauce.

Sous peu, nous reverrons l'ensemble des panneaux d'information touristique, qui mettent en valeur les services disponibles et les attraits touristiques de la piste cyclable. Ces nouveaux panneaux d'information seront installés en 2019. Nous allons également bâtir la halte vélo à Vallée-Jonction, qui mettra en valeur le passé ferroviaire de la municipalité.

Le conseil de la MRC de La Nouvelle-Beauce est fier du travail réalisé sur cette infrastructure utilisée par des citoyens des 11 municipalités. Rappelons qu'elle est destinée aux cyclistes, mais aussi aux marcheurs, aux planchistes et aux personnes à mobilité restreinte (triporteur et quadriporteur électrique).

Le conseil tient donc à remercier messieurs Gaston Lévesque, gestionnaire du projet, et Maurice Mercier, contremaître de chantiers, pour la qualité de leur travail et leur engagement envers les deux projets, soit la rénovation majeure du tronçon existant ainsi que la construction du tronçon entre Vallée-Jonction et Saint-Joseph-de-Beauce.

En terminant, le développement d'autres infrastructures cyclables en Nouvelle-Beauce sera analysé prochainement. En effet, les MRC de

Ci-dessus : Station de réparation Biciborne

Ci-dessous : Pavillon

La Nouvelle-Beauce et de Bellechasse vont déposer au Fonds d'appui au rayonnement des régions (FARR) une demande de subvention pour finaliser les études nécessaires à la construction d'une piste cyclable à même l'emprise ferroviaire du Chemin de fer Québec Central (CFQC) et parfois sur certains tronçons du réseau routier entre la Véloroute de la Chaudière et la Cycloroute de Bellechasse. Cette piste permettrait de relier les municipalités de Scott, de Sainte-Hénédine et de Saint-Anselme. Les études seraient réalisées dans le courant de l'année 2019.

Transport interurbain vers Québec – Autobus Breton – Entente avec la MRC de Beauce-Sartigan

La MRC de La Nouvelle-Beauce a décidé de reconduire son soutien financier à l'entreprise Autobus Breton, qui était déficitaire dans son offre de transport interurbain entre Saint-Georges et Québec, afin de maintenir ce service de transport pour le bénéfice de ses citoyens.

L'aide financière accordée par la MRC de La Nouvelle-Beauce sera de 9 550 $ par année pour 2019, 2020 et 2021. Nous vous rappelons que le Programme d'aide au développement du transport collectif peut compenser en partie le déficit de transport interurbain à condition que les MRC y contribuent. Ce programme est géré par le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports.

Une contribution semblable, en fonction du nombre d'usagers, est également faite par les MRC Robert-Cliche et de Beauce-Sartigan.

Le bureau du député de Beauce-Nord restera dans les mêmes locaux

Le député de Beauce-Nord à l'Assemblée nationale du Québec, monsieur Luc Provençal, a confirmé à la MRC de La Nouvelle-Beauce, propriétaire du bâtiment situé au 700, rue Notre-Dame Nord à Sainte-Marie, que le bureau de circonscription demeurerait dans ses locaux actuels. Le bail sera pour une durée de 4 ans, soit du 1er novembre 2018 au 31 octobre 2022.

Visitez www.mrc.nouvellebeauce.com

Source et information :
Cynthia Gagnon
Agente aux communications et rédactrice
MRC de La Nouvelle-Beauce
cynthiagagnon@nouvellebeauce.com
Tél. : 418 387-3444, poste 4161

Pour entrevue :
Gaétan Vachon, préfet